# Montebourg Année 2015



Bulletin Municipal 2016

## Association « Amis de l'Ile du Large »

### PETITE VISITE GUIDÉE...

L'île du large se situe à 7 km de la cote, elle occupe une superficie de 2,5 hectares et appartient à l'État. Depuis février 2016, elle est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Depuis février 2016, elle est classée à l'inventaire supplementaire des inventaires des par Napoléon et poursuivies par Les fortifications ont été construites en plusieurs étapes entre 1803 et 1860 par Napoléon et poursuivies par Napoléon III pour lutter contre la présence des anglais dans la baie. Les douves de 10 m de large et le port ont été creusés directement dans la roche. Des levées de terre à plusieurs niveaux protègent le pourtour de l'île et permettent l'installation de canons. Un fort central constitue le dispositif de défense principal de l'île, avec ses 24 bouches à canons qui permettaient théoriquement de tirer à 360°.



(2) Une poudrière enterrée et entourée d'un couloir d'aération servait au stockage des munitions, c'est désormais le QG de l'association durant les chantiers, avec la cambuse pour les repas.

(9) La digue de la fosse à canons est aujourd'hui éventrée par deux grandes brèches. La plus grande permet d'accéder à la douve à marée haute. L'association intervient pour consolider les joints et éviter de nouvelles dégradations, en attendant de pouvoir reposer les gros blocs de pierre taillés, de 150 kg, ce qui nécessitera des moyens techniques plus importants.

(3) Le fort a été doté d'une installation électro-sémaphorique : un câble télégraphique reliait l'île à la terre, à la station de Ravenoville, et les messages étaient ensuite échangés visuellement avec les navires en mer par le sémaphore, installé sur la plate forme du fort, jusqu'à la rupture du câble en 1872. L'extrémité du câble a d'ailleurs été retrouvée sur l'île. Un bâtiment, situé à l'opposé de la poudrière permettait aux deux sémaphoristes et à leur famille de résider à plein temps sur l'île. Il est prévu de restaurer ces bâtiments pour les besoins de l'association, dès que les autorisations administratives auront nu être obtenues

(4) Le fort est équipé d'une balise, visible depuis 'la côte et qui émet un signal lumineux la nuit. Elle est alimentée par des panneaux solaires, après avoir fonctionné jusque dans les années 50 avec du gaz. Les grandes citernes à gaz, abandonnées sur l'île depuis, ont été découpées et évacuées fin 2015 par l'administration des Phares et Balises. Le phare de l'île Saint Marcouf pourrait être abandonné prochainement, car les systèmes de navigation modernes des bateaux le rendent inutile.

(5) Le port est encadré par 2 corps de garde, l'un est resté en état, l'autre a été démoli par les tirs de l'armée allemande depuis la batterie de Saint Marcouf en juin 1944. Ce sont ses éboulis qui sont en cours de déblaiement par l'association, afin de permettre à nouveau un accès aisé depuis le port. Pour l'heure il n'est pas encore question de reconstruction, car la tache est particulièrement ardue.

(7) Le môle de débarquement est aujourd'hui quasiment détruit, c'est là que les bateaux s'amarraient autrefois pour accèder à l'île, il figure lui aussi dans la programmation des travaux de l'association.

(6) La digue du port a aujourd'hui complètement disparu, il ne reste qu'un amas de blocs de pierres, ce qui menace le rempart du port, fissuré par les obus de la deuxième guerre mondiale, et attaqué directement par la mer lors des coups de vent d'est. L'architecte maître d'œuvre de l'association, Edouard Grisel, travaille au relevé précis des cotes pour préparer sa reconstruction, l'une des priorités de l'association, mais également un chantier complexe sur le plan technique, du fait de la taille des blocs et de la difficulté d'accès.

(1) Le fort comporte deux niveaux et deux tourelles permettant l'accès aux étages, qui sont aujourd'hui détruites. Dans la deuxième phase, à partir de 1860, les bouches à feu du premier niveau ont été maçonnées, et les nouveaux canons ont été installés sur la plate forme de la tour. Le fort a servi de prison pour les communards en 1871, d'où la présence des barreaux métalliques sur les fenêtres. La reconstruction des tours est envisagée, mais ne figure pas dans les priorités de l'association, car elles ne sont pas menacées par la mer.

(8) Les douves sont dotées de deux batardeaux à leur extrémité, l'un a disparu dans les années 70, démoli par les tempêtes, la disparition de la protection assurée par la digue du port et l'absence d'entretien. L'autre a été restauré en 2009 par l'association, c'est aujourd'hui un symbole pour l'association, car c'est le tout premier ouvrage d'art sur lequel elle est intervenue

# Association « Amis de l'Ile du Large »

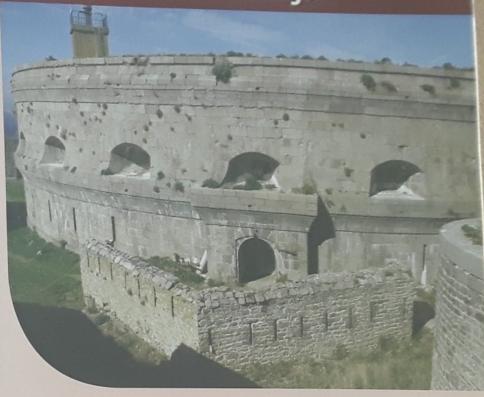
Dans la région, tout le monde ou presque connaît les îles Saint Marcouf, que l'on aperçoit à 7 km au large depuis les côtes et les hauteurs, de Saint-Vaast-la-Hougue à Grandcamp. Certains y ont même mis pied à l'occasion de parties de pêches ou de visites clandestines depuis que l'accès en a été interdit en 1989 par la commune de Saint Marcouf, pour des raisons de sécurité.

Chacun a pu constater à quel point la dégradation des bâtiments conduisait inexorablement le site à la ruine. Petit à petit, les digues extérieures de cet ensemble napoléonien, unique en architecture militaire, s'abattaient par pans entiers sous les coups de boutoir de la mer. Tout le monde regrettait cette situation, mais rien n'était possible, car l'île se situe au centre d'un environnement administratif complexe et verrouillé. L'État, propriétaire, n'intervenait plus que pour assurer l'accès au phare situé sur le fort circulaire de l'île du Large. Cette dernière semblait définitivement condamnée.

Et pourtant, ceux qui s'intéressaient à l'histoire locale savaient quel riche passé s'était inscrit sur ces pierres salées, depuis Marcouf, le religieux qui venait s'y recueillir au VIe siècle, jusqu'au sergent Olson, grâce auquel ces deux ilots sont entrées dans l'histoire dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 comme étant les premières terres normandes libérées par mer, en passant par Napoléon, responsable de la construction du magnifique fort circulaire de 53 m de diamètre et 24 bouches à feu, et qui aurait dit en parlant des Anglais « Maintenant, on les attend »...

Dès les années 60, diverses initiatives de restauration s'étaient heurtées à l'administration et n'avaient pu aboutir.

Ce n'est qu'en 2008 que l'association « Les Amis de l'île du Large Saint Marcouf », créée 5 ans auparavant, obtient de l'administration une autorisation temporaire de 15 jours pour sauver les 100 mètres de la digue Nord-est, qui ne tenait plus à certains endroits que sur 30 cm de large au lieu des 2,50 m d'origine. Un tailleur de pierre du Calvados, Philippe Rigault, flibustier dans l'âme, relève le défi avec ses compagnons, sous le contrôle avisé et constructif de l'Architecte des Bâtiments de France. La digue est sauvée et avec elle le projet, grâce à l'engouement national que lui confère le reportage de l'émission « des Racines et des Ailes ». Dès lors les bonnes volontés affluent et la poignée de copains fait place à une PME nouvelle en son genre, avec en 2015 près de 500 adhérents et un organigramme bien structuré



L'autorisation de l'administration a été élargie, mais se limite à la période d'août à mars, pour éviter de perturber la nidification des oiseaux sur l'île et encadre de façon très limitative les interventions de l'association.

L'objectif initial de l'association, circonscrit à la reconstruction des digues, a évolué en 2015, et a été étendu à la réouverture de l'île au public, en intégrant les contraintes liées à l'environnement, puisque le secteur fait l'objet d'un classement Natura 2000 et que sa voisine, l'île de terre, est une réserve ornithologique de première importance pour les populations de goélands argentés et de cormorans huppés, deux espèces protégées.

Désormais, chaque été, une centaine de jeunes et moins jeunes passionnés viennent sur l'île du large pour participer aux travaux de restauration malgré des conditions de vie très rustiques et une météo parfois capricieuse. Les vocations augmentent d'année en année. Avec eux, de nombreux bénévoles interviennent également dans la logistique d'organisation de ces chantiers, des plaisanciers de la côte transportent volontaires, vivres et matériel sur leur bateau de la côte jusqu'à l'île du large, d'autres se de préparer chargent matériel, de l'approvisionnement.

Après quelques années de chantiers, les résultats sont convaincants : l'essentiel des digues existantes a été consolidé, le batardeau a été restauré, les déchets abandonnés sur l'île depuis des décennies ont été évacués, la végétation, composée sur certaines zones de plantes invasives a été nettoyée, des tonnes de déblais ont été déplacés pour permettre l'accès et la circulation. Mais il reste de gros travaux à réaliser, qui s'appuieront sur l'intervention d'entreprises, comme la reconstruction de la digue du port, du môle de débarquement, des deux brèches dans la digue sud, du corps de garde, ou du second batardeau, sans parler des deux tours du fort, complètement détruites. Les bénévoles continueront à intervenir pour préparer ces travaux, maintenir en état tout ce qui nécessite un entretien régulier, et remettre en état les bâtiments nécessaires à l'hébergement, pour lesquels de nouvelles autorisations sont nécessaires.



Association « Amis de l'Ile du Large »

Le soutien des collectivités locales, mairies, intercommunalités, départements se consolide régulièrement à mesure que le travail de conviction et la qualité des travaux réalisés par l'association portent leurs fruits. L'association bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique, ouvrant droit à la défiscalisation des dons. Elle est soutenue par la fondation du Patrimoine et divers mécènes et entreprises privées. Le soutien des entreprises est essentiel dans le projet, car les travaux envisagés sont estimés à plusieurs millions d'euros.

En 2014, l'État a lancé une procédure dite de « défaisance » qui aboutira à la mise en vente de l'île. L'association sera candidate à la reprise et prépare son projet, basé sur la réhabilitation des constructions, l'insertion dans le patrimoine touristique de la région et la protection de l'environnement. Le processus est en cours mais le calendrier n'est pas encore connu avec précision. Il pourrait aboutir d'ici fin 2017.

Entre temps, les deux îles viennent de faire l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques, reconnaissance de la valeur historique et patrimoniale du site. Ce classement ouvrira droit à des subventions auxquelles l'association ne pouvait prétendre jusqu'ici. En contrepartie, l'exigence de l'État sera plus forte sur toutes les opérations menées sur l'île du large, qui est la seule à faire l'objet d'un projet de réhabilitation, l'île de terre restant dévolue aux oiseaux.

Le programme de travaux pour l'été 2016 a été validé en lien avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les chantiers porteront principalement sur la reprise des joints sur les digues, qui sont mis à l'épreuve chaque hiver par les tempêtes, le dégagement des éboulis de l'ancien corps de garde, qui obstruent l'accès principal par le port et diverses autres opérations. Toutes les bonnes volontés pour aider au projet sont les bienvenues, les particuliers et les entreprises peuvent faire des dons à l'association, avec une défiscalisation de 66 % du fait de son statut d'intérêt général, adhérer à l'association pour 20 € par personne, 30 € par couple et 10 € par enfant. Pour ceux qui veulent mettre la main à la pâte, les candidatures pour les chantiers sont ouvertes, rendez-vous sur le site internet de l'association « www.ilesaintmarcouf.com ».





### LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Les chantiers sont ouverts à toute personne motivée et en bonne santé, prête à renoncer au confort pendant quelques jours et à « mouiller la chemise » (au sens propre comme au sens figuré!) pour participer au projet. Ils se déroulent en août et septembre par groupe d'une quinzaine de personnes, sous la conduite d'un responsable travaux et d'un responsable coordination. Le départ a lieu le lundi, le retour le samedi depuis un des points d'embarquement sur la côte (Ravenoville, Quinéville, Carentan, Grandcamp, Saint-Vaast). La participation aux frais est de 90 € adhésion incluse. Nous accueillons régulièrement des groupes venant d'associations ou d'établissements scolaires (en septembre), avec une démarche d'insertion et de découverte du patrimoine. Il nous apparaît important de favoriser l'appropriation de l'île par les jeunes de la région, car ce patrimoine est aussi le leur.

Pour les moins disponibles, une nouvelle forme de chantier à la journée est en préparation.

Renseignements par courrier ou par le site internet : www.ilesaintmarcouf.com

# Quelques rendez-vous

· Assemblée générale

2 avril .....à Saint Marcouf

· Fête de Ravenoville

1er dimanche d'août

· Salon Encres et Ancres

en juillet.....à Saint-Vaast-la-Hougue

resty plage

10 juillet.....à Grandcamp

